

FIN DU MONDE

FIN DU MOIS

MEMES PATRONS

MEME COMBAT



Éditorial

Le SÉTUE en lutte contre la précarité et le changement climatique

Par Lucile Crémier, responsable à la coordination des délégué-e-s

En cette année d'intensification de la militance pour la justice climatique au Québec et fort des réflexions et des actions entreprises depuis 2018 dans le cadre de ses campagnes sur le respect et pour un syndicalisme de combat, le SÉTUE poursuit sa mobilisation cette année dans un esprit de convergence des luttes.

La précarisation de nos vies et la précarisation de la vie sur notre planète découlent toutes deux de décisions politiques prises par nos patrons et nos dirigeants.

La néolibéralisation toujours grandissante du travail signifie que notre bien-être, notre santé, notre portefeuille, ne tiennent parfois qu'à un fil. Il nous faut jongler entre les contrats, nous rendre toujours plus disponibles et employables, nous faire toujours plus adaptables à des impératifs peu réalistes, rarement atteignables et encore moins soucieux de notre dignité. Cette insécurité à la fois économique, sociale et psychologique est un climat qui nous affecte toutes à des degrés variés - selon notre milieu d'exercice, notre identité, notre parcours d'immigration - mais qui nous affecte toutes sans exception.

La néolibéralisation toujours triomphante de l'économie mondiale signifie que la santé et la pérennité de notre milieu de vie, notre planète, ne tiennent aujourd'hui qu'à un fil. Nous entendons nos dirigeants jongler avec les mots, tandis que l'on voudrait croire nos ressources toujours plus disponibles, la surface de la Terre toujours plus adaptable à des projets ni réalistes ni soucieux de son hospitalité pour les êtres humains et les autres espèces vivantes. Cette insécurité à la fois écologique, sociale et psychologique est un climat qui nous affecte toutes à des degrés variés - selon notre contexte social, notre identité, notre pays de résidence - mais qui nous affecte toutes sans exception.

La fin du monde et la fin du mois sont des horizons bâtis par les mêmes autorités : les premiers groupes touchés par le dérèglement climatique sont aussi les plus vulnérables dans notre système économique mondial. Alors que les effets de l'une comme de l'autre se font déjà sentir, il nous faut confronter ces injustices comme les deux faces d'une même médaille : il n'y a pas de travail sur une planète morte.

Alors que notre convention collective arrive à échéance le 31 décembre, ce sont tous ces enjeux que le comité de négociation prend en compte. La convention collective est un accord signé par le SÉTUE et notre vis-à-vis patronal, l'UQAM : il établit les droits et responsabilités des étudiant-e-s employé-e-s et de notre employeur. À l'approche de la négociation d'une nouvelle convention collective, nous nous engageons non seulement à maintenir ce qui fut acquis en 2016 à la signature de la présente convention, mais surtout à nous donner les moyens d'améliorer nos conditions et notre milieu de travail.



Crédit illustration: laplanetesinvite.org

Table des matières

- Page 4** Lutter contre les changements climatiques · Retour historique
- Page 5** Vers la grève climatique du 27 septembre
- Page 7** Combattre la précarisation et améliorer les conditions de vie des étudiant·e·s employé·e·s
- Page 8** 50 ans de luttes au sein de l'UQAM
- Page 9** Antisyndicalisme, hermétisme et sourde oreille de la part de l'UQAM dans la lutte aux violences sexuelles
- Page 10** Fermeture de la salle Marie Gérin-Lajoie : la perte d'un haut-lieu de la vie uqamienne
- Page 12** Uni·e·s contre la dérégulation des frais de scolarité
- Page 13** Les étudiant·e·s employé·e·s trans et non binaires exigent (encore) du changement
- Page 14** Comment se trouver une job à l'UQAM ?
Répondez au sondage du SÉTUE!
- Page 15** ABC des négociations : comprendre les enjeux de la négociation à venir au SÉTUE
-

Qu'est-ce que le SÉTUE ?

Syndicat des étudiants et étudiantes employé·e·s de l'UQAM

Il représente et défend les quelques 4000 personnes étudiantes employées de l'UQAM : auxiliaires d'enseignement, auxiliaires de recherche, agente·s de liaison de la Fondation UQAM et tout un éventail d'autres emplois.

Le SÉTUE a pour but d'améliorer les conditions de travail des membres du syndicat, tant par la négociation d'une convention collective que par la défense des membres au quotidien. Mais le SÉTUE s'engage aussi politiquement, dans une perspective de syndicalisme de combat, que ce soit au sein de l'UQAM, à l'intérieur des diverses organisations syndicales auquel il participe que sur tout autre enjeu débattu et voté en assemblée générale.

Le journal du SÉTUE est publié de façon ponctuelle, selon les besoins. Que vous soyez étudiante employé·e ou non, ce journal s'adresse à toute la communauté uqamienne.

Bonne lecture !

Pour nous joindre :

permanence.setue@gmail.com

Facebook : [@setue.uqam](https://www.facebook.com/setue.uqam)

<http://setue.net>

Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi 9h à 17h

Local V-2390

209, rue Ste-Catherine Est

514-987-3000 #3234

Lutter contre les changements climatiques

Pour que demain ait lieu

Par Carl Robichaud, délégué syndical

Nous vivons une époque étrange. Dans de nombreux domaines, les évidences scientifiques ainsi que de nombreuses études sont remises en cause. Le Flat Earth, le mouvement anti-vaccins et le climatocépticisme ont gagné bon nombre d'adeptes dans les dernières années. Pourtant, la menace des changements climatiques est bien réelle, nous sommes de plus en plus confronté-e-s à l'inévitable. Les bouleversements climatiques ont désormais un impact dans la vie de tou-te-s, que ce soit au Québec ou ailleurs dans le monde.

Le GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) a été créé en 1988. Depuis un peu plus de trente ans, le groupe publie des rapports portant sur les effets des changements climatiques. Dans son dernier rapport, le GIEC recommande de réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré Celsius au-dessus des moyennes de l'époque préindustrielle.

De Kyoto à Paris : l'échec des États

Pour faire face aux défis liés aux changements climatiques, les États du monde entier se réunissent chaque année pour s'engager à lutter contre ceux-ci lors des Conférences des Parties à la Convention (COP). C'est lors de cette rencontre en 1997 que fut signé l'accord de Kyoto. Cet accord prévoyait une diminution des gaz à effet de serre pour les pays l'ayant ratifié. Lors de son entrée en vigueur en 2005, plusieurs pays dont le Canada avaient vu leur niveau d'émissions augmenté. Kyoto a été un échec pour deux raisons. Tout d'abord, les États-Unis, qui étaient le plus grand pollueur, ont refusé de ratifier le protocole et augmenté leurs émissions de gaz à effet de serre. Deuxièmement, la Chine et l'Inde ont connu une grande croissance économique durant cette période et leurs émissions de gaz à effet de serre ont donc considérablement augmenté.

En 2009, la COP15 se tenait à Copenhague et la rencontre devait permettre de jeter les bases de l'après-Kyoto. Malgré l'espoir des pays réunis de négocier une limite de l'augmentation des moyennes à 2 degrés Celsius, aucune entente n'a été signée. L'échec de Copenhague a démontré que les dirigeant-e-s ainsi que les États n'osent pas prendre les mesures nécessaires pour prévenir la catastrophe climatique.

En 2015, la COP21 s'est tenue à Paris. Les pays participants sont cette fois-ci parvenus à un accord commun non contraignant de limitation des changements climatiques à moins de 2 degrés Celsius et non à 1,5 degré comme le recommande le GIEC. Cet accord n'est qu'un écran de fumée puisque les engagements individuels des États, lorsque combinés, seraient plutôt de l'ordre de 3 degrés.

L'accord de Paris ne fait donc rien pour régler la question climatique, puisqu'il n'a aucun dispositif contraignant et qu'il est loin d'atteindre les objectifs du GIEC. Bien que l'ensemble des dirigeant-e-s ont salué l'accord de Paris, qualifié d'historique, celui-ci démontre plutôt leur incapacité à poser des gestes concrets pour nous prémunir de la catastrophe climatique. Dès lors, il en revient à tout le monde de lutter contre les changements climatiques. À cet égard, il est important de souligner que les gestes individuels pèsent bien peu dans la balance lorsque 71% des émissions de gaz à effet de serre de la planète sont produites par 100 compagnies dans le monde¹. Les États sont eux aussi de grands pollueurs. L'exemple le plus frappant est l'impact écologique de l'armée américaine qui consomme en une année plus d'énergie que le secteur de production civile, énergie dont la majorité est non-renouvelable. Pour ajouter l'insulte à l'injure, la plus grande armée du monde développe en ce moment des balles et des obus biodégradables qui contiennent des graines de plantes. Impérialisme et green washing n'auront jamais fait si bon ménage.



Manifestation devant le Parlement à Québec, 22 avril 2019 (Crédit: MAB)

L'avenir passe par notre mobilisation collective

Nous sommes actuellement à un moment charnière dans la lutte aux changements climatiques. Le temps commence à manquer avant que ses effets ne deviennent irréversibles. Les indices des catastrophes à venir sont de plus en plus visibles avec l'augmentation des inondations, des feux de forêts et des canicules. Les dirigeant-e-s de nos États ont failli dans les dernières décennies à être à la hauteur des défis de notre époque. Il n'en tient désormais qu'à nous de nous mobiliser afin de forcer la main aux États pour entamer une transition écologique et économique qui nous permette de redonner espoir en l'avenir.

¹ Audrey Chabal. Les 100 Entreprises Responsables Du Réchauffement Climatique <https://www.forbes.fr/classements/100-entreprises-responsables-rechauffement-climatique/?cn-reloaded=1>

Vers la grève climatique

du 27 septembre

Par Jaouad Laaroussi, responsable aux affaires externes

Il est minuit moins une! Nous ne pouvons plus demeurer immobiles à l'égard de la crise climatique qui menace actuellement l'ensemble du globe. Au cours de la dernière année, un important mouvement écologique a été mis sur pied à l'échelle internationale afin de pousser les gouvernements à agir à la hauteur des défis de notre époque. Ce mouvement qui a ébranlé le Québec au printemps n'en est qu'à ses balbutiements et un appel à une grève climatique internationale est lancé pour le 27 septembre prochain.

Un mouvement international pour la justice climatique

Une adolescente danoise, Greta Thunberg, a déclenché en août 2018 un mouvement de grève scolaire pour le climat qui s'est tenu tous les vendredis. Ce mouvement de grève scolaire s'est rapidement diffusé un peu partout sur la planète. Dès le printemps 2019, Montréal est entré dans le bal, avec le mouvement « Pour le futur Montréal » qui s'est mis sur pied afin de faire sortir, ici aussi, les élèves tous les vendredis dans les rues de la métropole. Alors que des centaines d'élèves du secondaire ont participé de manière hebdomadaire à ces manifestations, un appel à une manifestation internationale pour exiger une réponse adéquate au sérieux de la crise climatique a été lancé pour le 15 mars 2019. Des dizaines de milliers de personnes se sont jointes lors de cette manifestation aux étudiant·e·s du secondaire qui se mobilisaient depuis plusieurs semaines déjà. Cette manifestation a rassemblé, selon les organisatrices et organisateurs, près de 150 000 personnes dans les rues de Montréal, rejoignant dans l'imaginaire québécois les manifestations de la grève étudiante de 2012 et la manifestation contre l'intervention américaine en Irak de 2003. À l'échelle internationale, ce sont plusieurs millions de personnes qui se sont mobilisées dans les rues lors de cette journée, alors que la manifestation montréalaise se démarquait au niveau du globe comme étant la plus populaire.

La planète en grève

À la suite de cette importante mobilisation, les actrices et acteurs de la résistance à la crise climatique ont décidé de passer à un autre niveau en appelant pour le 27 septembre prochain à une grève climatique (Earth Strike), qui toucherait non seulement les étudiant·e·s mais aussi les salarié·e·s. La date du 27 septembre a été choisie pour tenir la grève mondiale en référence à la sortie le 27 septembre 1962 du livre *Silent Spring*, de la biologiste Rachel Carson, ayant participé à l'émergence du mouvement écologiste. Avec comme slogan « **Pas de travail sur une planète morte** », le mouvement La planète en grève s'est peu à peu structuré au Québec afin de coordonner les syndicats qui désiraient se joindre au mouvement de contestation¹. Ainsi, dès la fin du printemps 2019, plusieurs syndicats, principalement dans les cégeps et les universités, ont tenu des assemblées générales et ont adopté des

mandats de grève pour la journée du 27 septembre. Un tel mouvement de grève climatique dans les milieux de travail constitue un moment charnière afin de forcer les gouvernements à prendre acte des dérèglements climatiques et à entamer la transition écologique essentielle à la survie des écosystèmes. Le mouvement syndical, qui trop longtemps a été englué dans une conception productiviste de l'économie, prend peu à peu conscience de la catastrophe à venir et du rôle que les travailleurs et les travailleuses peuvent et se doivent de jouer pour l'avenir du monde.



Manifestation du 13 juillet 2019 à Montréal (Crédit: MAB)

L'UQÀM en grève pour le climat ?

Alors que le mouvement pour la justice climatique prend de l'ampleur un peu partout sur la planète, notre université est elle aussi impliquée dans le mouvement. Lors de la grande manifestation du 15 mars, la majorité des associations étudiantes ont tenu des assemblées et adopté des mandats de grève pour cette journée. Du côté syndical, la mobilisation était encore timide au printemps, mais le vent tourne et la question de la crise climatique a été mise au centre de la campagne du SÉTUE-UQAM. Au cours de l'automne, la mobilisation et les assemblées générales pour la manifestation du 27 septembre débouleront rapidement. La plupart des associations étudiantes, mais aussi le SÉTUE, tiendront dans les premières semaines de la session des assemblées générales de grève pour se joindre au mouvement. Notre syndicat, le SÉTUE, sera partie prenante du mouvement en se solidarissant avec les associations étudiantes de l'UQAM et du Québec, mais aussi avec les syndicats qui ont pris position au cours des derniers mois pour participer aux mobilisations et à la grève climatique du 27 septembre.

Il ne tient qu'à nous de faire du 27 septembre une journée historique où l'ensemble de la communauté UQÀMienne sera mobilisée afin d'interrompre la fuite en avant de la classe dirigeante à l'égard de la catastrophe écologique.

**Fin du monde,
Fin du mois,
Même patrons,
Même combat!**

¹ <https://laplanetesinvite.org/je-passe-a-laction/campagnes/planete-en-greve-ancien/>

MANIFESTATION MONDIALE

**LA CRISE CLIMATIQUE
S'ACCÉLÈRE**

27
SEPTEMBRE

12h
Mont Royal
Statue
George-Étienne
Cartier



Combattre la précarisation

et améliorer les conditions de vies des étudiant·e·s employé·e·s

Par les délégué·e·s syndicales Yan St-Onge et Laurianne Ladouceur (Comité de négociation)

Depuis plusieurs années, le monde du travail subit de profonds changements. L'augmentation du travail atypique, du travail autonome ou payé à la tâche et des emplois à contrats, à temps partiel et sur appel sont diverses facettes de cette transformation. L'austérité néolibérale a réduit les services sociaux et augmenté les tarifs en éducation et en santé, tandis que l'augmentation des loyers et du coût de la vie s'effectue plus rapidement que l'augmentation des salaires.

Compte tenu de ces divers facteurs, force est de constater que le néolibéralisme engendre une forme de précarisation structurelle affectant la grande majorité des membres de la société et se manifeste dans le monde du travail actuel par une multiplication des situations de précarité, qui touchent autant à l'aspect économique qu'au bien-être et à la charge mentale des travailleuses et des travailleurs. La nouvelle classe sociale qui apparaît avec la précarisation est définie en sociologie comme le précaire. Cela implique à la fois les gens exclus du marché du travail, les stagiaires, les personnes qui courent d'un contrat à l'autre, bref toutes celles et ceux qui ne bénéficient pas d'une stabilité de travail et de revenus. Avec la précarité et ses effets qui les affectent, les travailleuses et les travailleurs vivent dans l'incertitude, le stress, l'anxiété et la compétitivité. Le taux alarmant de problèmes liés à la santé mentale en milieu universitaire constitue un indicateur de cette pression qui est faite sur les gens en milieu de travail, comme le démontre une étude indiquant que 53,4% du personnel de soutien souffre de détresse psychologique dans les universités québécoises¹.

Pour les employé·e·s étudiant·e·s de l'UQAM, les contrats d'auxiliaires d'enseignement ont souvent été réduits dans les dernières années, soit parce que le nombre d'heures total est moins grand qu'avant ou parce que les contrats de courte durée se sont multipliés. Certains contrats de correction ont par exemple été coupés en deux pour la mi-session et la fin de session au lieu d'offrir des contrats sur toute la durée de la session. En plus des autres impacts négatifs engendrés par l'austérité, l'indexation des frais de scolarité ainsi que la très forte augmentation des frais pour les étudiant·e·s provenant d'ailleurs dans le monde contribuent à l'appauvrissement des gens aux études et des étudiant·e·s employé·e·s.

Renverser la vapeur

Afin de combattre la précarité et renverser la tendance à la précarisation, divers mouvements ont émergé dans la dernière décennie. Occupy Wall Street a fait la critique de la financiarisation du monde qui se fait au détriment de la majorité, la campagne pour l'augmentation du salaire minimum à 15\$ aux États-Unis puis reprise au Canada et au Québec a mis en lumière la violence du

capitalisme qui permet de garder dans la pauvreté des gens qui travaillent à temps plein, une frange importante des gilets jaunes en France revendique une amélioration du pouvoir d'achat, et plus spécifiquement au Québec, la Coalition pour la rémunération des stages a contribué à remettre en question le fait de travailler sans avoir de salaire ni de reconnaissance du statut de travailleuse ou de travailleur.

L'importance de la solidarité

Lors des dernières négociations entre le SÉTUE et l'UQAM, la revendication d'un plancher d'heures pour les auxiliaires d'enseignement était perçue comme une façon de protéger le nombre d'heures que l'université alloue aux tâches de correction, de moniteurat et de laboratoire. L'idée consistait à établir un nombre minimal en deçà duquel l'administration ne pourrait pas couper pour faire des économies, ce qui aurait permis à la fois de protéger les heures de travail des auxiliaires d'enseignement et d'assurer la qualité de l'enseignement. Si cette mesure n'a malheureusement pu être obtenue, en revanche, un important rattrapage salarial pour les employé·e·s qui sont au 1er cycle d'études a été gagné, permettant de réduire l'écart entre les gens au 1er et au 2e cycle. C'est grâce à la solidarité des associations étudiantes et des autres syndicats que le SÉTUE a gardé son rapport de force envers l'employeur. De la même façon, le SÉTUE a régulièrement donné son appui à d'autres luttes, comme lors de la grève de plusieurs mois en 2016 du Syndicat des employé·e·s du Vieux-Port de Montréal, et la journée de grève du Syndicat des étudiant·e·s salarié·e·s de l'Université de Montréal (SÉSUM) à l'automne 2016, qui s'inscrivaient aussi dans la lutte pour le salaire minimum à 15\$ étant donné que plusieurs de leurs membres n'avaient toujours pas ce salaire.

Vers de nouvelles négociations

La convention collective du SÉTUE arrive à échéance en décembre 2019. La nouvelle ronde de négociations avec l'employeur sera l'occasion d'améliorer nos conditions comme employé·e·s étudiant·e·s et de réduire notre précarité. Que ce soit par une augmentation salariale, une amélioration des services aux employé·e·s ou une bonification des avantages sociaux, il sera possible de revendiquer ce qui est important pour nous. De plus, la défense du travail des auxiliaires d'enseignement permet de protéger la qualité de l'enseignement dispensé à l'UQAM. À la session d'hiver 2019, des journées de réflexions ont eu lieu et un sondage interrogeant les membres sur leurs conditions de travail et la convention collective a été effectué. Durant l'été, le comité de négociation a travaillé à élaborer divers scénarios de revendications et de modifications à apporter à la convention collective. Comme cette dernière est un contrat liant l'employeur et les employé·e·s, elle permet entre autres de fixer les paramètres des tâches, de définir les postes, d'établir les conditions salariales et les droits des personnes salariées. Les revendications du SÉTUE seront décidées démocratiquement par les membres lors des assemblées générales, c'est pourquoi il est important d'y participer.

¹ Julie Cloutier et Sabrina Pellerin, Les résultats de l'enquête sur la détresse psychologique au travail dans le secteur universitaire, Syndicat canadien de la fonction publique / Conseil provincial du secteur universitaire.
<http://www.seuqam.org/wp-content/uploads/2018/10/Pr%C3%A9sentation-CP-SU-2018-sondage-d%C3%A9tresse-psychologique.pdf>

50 ans de luttes

au sein de l'UQÀM

Par Carl Robichaud, délégué syndical

L'UQÀM accueillait ses premier·ère·s étudiant·e·s, il y a maintenant cinquante ans. Ouverte dans la précipitation à la suite de l'effervescence étudiante du « Moment 68 » québécois, l'UQÀM et le réseau de l'Université du Québec marqueront dès lors la transformation de l'éducation supérieure québécoise, mais aussi les mouvements qui agitent la société québécoise. Nous souhaitons revenir sur l'histoire de l'UQÀM afin de mettre de l'avant plusieurs moments de lutte qui l'ont traversée. L'héritage de ces luttes continue à habiter l'université et à inspirer les étudiant·e·s et salarié·e·s qui composent la communauté universitaire.

Une naissance dans la contestation

L'ouverture de l'UQÀM fait suite à la création des cégeps en 1967. Avec la démocratisation de l'éducation, le nombre d'étudiant·e·s pré-universitaires explose et les places dans les universités francophones sont terriblement insuffisantes. Au moins 65% des étudiant·e·s inscrit·e·s dans les programmes pré-universitaires ne pourront faire leur entrée à l'université l'année suivante. En 1968, un grand mouvement de mobilisation en faveur de l'instauration d'une seconde université francophone est lancé par les étudiant·e·s du CÉGEP de Lionel-Groulx. Le mouvement cherchera à forcer la main du gouvernement en occupant les institutions scolaires du Québec. Le printemps suivant, « l'Opération McGill » voit le jour. Cette campagne, qui réunissait à la fois des groupes étudiants, syndicaux, socialistes et indépendantistes, avait pour objectif de faire de McGill une université francophone et populaire. Cette campagne culmina le 28 mars 1969 par une manifestation de plus de 15 000 personnes qui se sont dirigées vers la porte grillagée de l'université et ont tenté de rentrer de force sur le terrain de celle-ci. Cette manifestation marquera l'histoire québécoise comme étant la plus importante manifestation depuis la fin de la seconde guerre mondiale à Montréal.

Sous la pression des étudiant·e·s de cégeps occupés et de « l'Opération McGill », le gouvernement unioniste de Jean-Jacques Bertrand accéléra au printemps 1969 la fondation de l'UQÀM afin d'ouvrir dans la précipitation l'Université nouvelle à l'automne 1969.

Années 1970 : syndicalisme de combat et grèves

Les premières années de l'UQÀM furent marquées par la contestation syndicale, étudiante et professorale. L'Université a été créée dans la contestation et cet esprit se transposa au sein des différents éléments la composant. En avril 1971, les employé·e·s de l'UQÀM (SEUQAM) choisissent le syndicalisme de combat pour faire face au patronat. Par la suite, c'est au tour du syndicat des professeur·e·s de faire pression sur l'administration de l'UQAM. Les étudiant·e·s ne sont pas en reste, ils et elles feront la grève pour leurs frais de scolarité dès 1973 à travers le premier regroupement étudiant: Le comité d'organisation provisoire des étudiants de l'UQÀM (COPE-UQAM).

1980-1990 : la normalisation des mouvements sociaux

Au tournant des années 1980, on assiste à la révolution conservatrice en Occident. En effet, les gouvernements Thatcher, Reagan et celui de René Lévesque vont mettre en place une série de mesures néolibérales qui porteront un dur coup aux mouvements progressistes. Ce contexte de révolution néolibérale ne touchera pas immédiatement l'UQÀM. D'importants mouvements agiteront celle-ci au cours des années 1980, dont la grève étudiante de 1986 et la grève des chargé·e·s de cours de 1988. Néanmoins, la révolution néolibérale rattrapera la communauté uqamienne au cours des années 1990 alors que les mouvements étudiants et syndicaux connaîtront un essoufflement au sein de l'UQAM.

Les années 2000 : l'UQAM au cœur des luttes

Les attaques contre l'accessibilité et la qualité de l'éducation sont nombreuses durant les deux mandats des Libéraux de Jean Charest. La première concerne le programme de prêts et bourses (AFE) qui est réformé afin de réduire la portion de bourses au profit des prêts. La mobilisation des étudiant·e·s du Québec et de l'UQÀM porte ses fruits. Après un peu plus de huit semaines de grève, le gouvernement recule. Ce dernier répliquera en 2012 avec, cette fois-ci, une hausse des frais de scolarité. Les étudiant·e·s répondront par la plus grande grève de l'histoire du Québec, poussant même la ministre de l'Éducation à démissionner.

Quelques années avant le mouvement MeToo, les militante·s féministes de l'UQÀM dénoncent les agressions sexuelles qui ont cours dans l'Université. Ce qui fût appelé le Stickergate (la pose de collant sur les portes de professeurs agresseurs) a fait prendre conscience des agressions qui surviennent dans le milieu universitaire. Le mouvement a libéré la parole pour plusieurs victimes qui n'étaient désormais plus seules à prendre la parole.

D'hier à aujourd'hui

En conclusion, l'histoire de l'UQÀM est parsemée de luttes que nous avons seulement effleurées. Au cours de l'année à venir plusieurs activités seront organisés par les syndicats et associations étudiantes de l'UQÀM afin de célébrer la tradition de lutte de l'UQÀM.



Photo:
André Querry,
avril 1986

Antisindicalisme, hermétisme et sourde oreille de la part de l'UQAM dans la lutte aux violences sexuelles

Par les délégué-e-s syndicales Sarah Bérubé Thibault (Comité féministe) et Claude G. Olivier (Comité diversité sexuelle et de genre - DSG)

À l'automne 2018, l'UQAM réalise que la composition du comité institutionnel (CI) travaillant depuis 2013 à la révision de la Politique 16 contre le harcèlement sexuel n'est pas conforme à la nouvelle loi visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel dans les établissements d'enseignement supérieur.

Ainsi, deux mois avant la date butoir de l'adoption de la politique, les membres du CI apprennent que leur comité de travail a été dissous pour être remplacé par un tout nouveau comité dit permanent (CP). Alors qu'une vingtaine de personnes siégeaient au CI, le nouveau CP est composé de seulement neuf personnes, dont deux dirigeants. Ce processus, mené de manière complètement antisindical, a pris de court les membres du CI, qui n'ont été informé-e-s de la dissolution de leur comité qu'après coup. Plus encore, la mise en place du nouveau comité s'est faite dans le mépris des pratiques qui tendent à rendre les instances de l'UQAM représentatives et démocratiques, puisqu'en plus de la désignation nominative par le CA de toutes les personnes membres du comité, les unités, syndicats et associations que ces personnes représentent n'ont jamais été avisés de ce changement de structure à l'exception du Syndicat des professeures et professeurs de l'Université du Québec à Montréal (SPUQ). Malgré tout, dans le cadre de travaux astreints à la confidentialité, le CP entreprend de compléter la politique en tenant compte des avis ressortis de la consultation de la communauté uqamienne à l'été 2018 et de ce qu'il a hérité du CI.

Le 10 avril, convoqué-e-s en réunion spéciale, les membres du CA adoptent une version édulcorée de la Politique 16 sur recommandation du service des affaires juridiques de l'UQAM (SAJ). Comme le dénoncent nos déléguées étudiantes sur le CA dans leur rapport, l'expertise du CI et la proposition du CP se sont vues diminuées, voire discréditées, au profit de l'avis du SAJ au CA spécial du 10 avril. Entre autres choses, conformément aux recommandations du SAJ, la composition du Comité permanent de la Politique 16 passe de sept à trois postes de représentation étudiante alors que de leur côté, tous les syndicats perdent un droit de vote, passant de deux à un seul poste de représentation. Ce revirement, en plus de réduire drastiquement les voix étudiantes et syndicales au sein du Comité, constitue un affront choquant envers les pratiques démocratiques qui sont celles de tous les groupes étudiants ou syndiqués qui composent notre communauté. Cela nuit à notre combat pour des instances représentatives et pour une représentation redevable à la communauté.

Faire taire les revendications étudiantes

La composition actuelle du comité permanent est hautement problématique, ce que l'UQAM a choisi d'ignorer. En effet, le CP comprend dorénavant un-e représentant-e étudiante par cycle d'études, de même que deux personnes issues de groupes dits «à risque». Cela complexifie la possibilité d'une représentation étudiante reflétant les besoins des associations étudiantes et assurant une reddition de comptes et une circulation de l'infor-

mation efficace permettant de formuler des revendications à défendre au sein du CP.

De plus, bien que l'initiative puisse paraître louable à première vue, il semble pour le moins particulier de créer des postes spécifiques aux personnes dites «à risque» sans tenir compte de la signification, de la portée et de la composition sociologique d'une telle catégorie de personnes, ainsi que de l'absence de structure permettant de désigner ces personnes, nonobstant la qualification «à risque» qui est pour le moins stigmatisante. Plus encore, le comité DSG du SÉTUE a constaté, avec regret, le peu d'écoute et de proactivité de la part du Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH) face aux recommandations formulées à sa demande au regard de pratiques qui se veulent plus inclusives sur le campus.

Enfin, certaines autres dispositions de la politique, telles que les délais déraisonnablement courts pour une demande de révision d'une décision de non-recevabilité ou de plainte jugée non fondée, portent atteinte aux personnes qui déposent des plaintes. Cela est d'autant plus vrai pour la population estudiantine, qui ne dispose pas des mêmes recours aux griefs que les personnes syndiquées.

Bref, l'adoption omnibus d'une Politique 16 qui ne correspond pas entièrement aux revendications du CI et du CP, de même qu'aux demandes quasi unanimes de la communauté uqamienne, laisse entendre que l'administration de l'UQAM est au mieux ignorante, au pire insouciant, face aux problématiques liées aux violences à caractère sexuel sur son campus, de même que de divers enjeux de représentation et de démocratie participative propres à la communauté uqamienne.

Se donner les moyens de ses ambitions

Face à cette sourde oreille administrative, nous nous souvenons que ce sont les luttes queer et féministes menées par des étudiant-e-s, des chargé-e-s de cours, des professeure-s et des employé-e-s de soutien depuis la fondation de l'UQAM qui ont contribué à de meilleures conditions de travail et d'étude pour l'ensemble de la communauté universitaire et participé à sensibiliser l'ensemble de la province à l'importance de lutter contre les violences à caractère sexuel. L'administration de l'UQAM a trop souvent privilégié son image au profit du bien-être des personnes survivantes.

Nous continuerons donc d'exiger sans relâche que toutes les ressources soient mises en place pour lutter efficacement et durablement contre le sexisme, l'hétéronormativité, la cisgenre-normativité et les violences à caractère sexuel en contexte universitaire, autant auprès de l'administration uqamienne qu'auprès du gouvernement provincial. Ce dernier doit, entre autres, s'assurer que suffisamment d'enquêtrices spécialisées en matière de harcèlement soient mobilisées pour répondre aux besoins dans tous les établissements d'enseignement supérieur de la province. La politique est adoptée, mais la lutte continue.

Fermeture de la salle Marie-Gérin-Lajoie

La perte d'un haut-lieu de la vie UQÀMienne

Par Marie-Axelle Borde, responsable à la coordination générale

Alors que l'UQÀM entend fêter depuis le mois d'avril 50 ans « d'audace » et de « démocratisation du savoir et de la culture », elle procède en même temps à la destruction d'un haut-lieu de son histoire : la salle Marie-Gérin-Lajoie. En démantelant cette salle de théâtre de plus de 700 places au profit d'un studio de cinéma réservé à l'École des médias, l'UQAM prive ainsi non seulement l'École de théâtre et ses étudiant·e·s d'un lieu majeur d'apprentissage, de travail et d'expression, mais elle supprime également à l'ensemble de la communauté uqamienne l'accès à un espace de spectacles, de rencontres et de débats.

Un démantèlement chaotique

Jusqu'au 1er mai 2019 – date officielle du démantèlement – l'École supérieure de théâtre (ÉST) disposait de trois salles pour assurer la formation pratique de ses élèves : le Studio-théâtre Alfred-Laliberté, le Studio-d'essai Claude-Gauvreau, et la salle Marie-Gérin-Lajoie. Cette dernière occupait une place centrale pour le programme de théâtre, permettant aux étudiant·e·s de répéter, de construire des décors, et de se produire devant une audience dans des conditions semblables à de nombreuses salles professionnelles, tout en constituant une importante source de revenus pour l'ÉST.

Les rares articles qui abordent la question¹ évoquent une gestion chaotique de la part de l'UQÀM, qui n'a pas su assurer la construction d'un studio de cinéma pour l'École des médias tout en respectant les besoins de l'École supérieure de théâtre. À ce jour, l'accès à une nouvelle salle de théâtre est toujours compromise, l'UQAM ayant renoncé à la rénovation du théâtre Berri – acquis un an plus tôt – dont l'état de délabrement nécessitait des coûts de rénovation trop importants. Au-delà des pertes financières générées par cette vaine acquisition, l'UQÀM éveille ainsi des antagonismes entre ses divers programmes, sacrifiant la formation de certain·e·s étudiant·e·s au profit d'autres.

Un lieu central pour la vie UQAMienne

En plus de compromettre la formation en théâtre assurée par l'ÉST, le démantèlement de la salle Marie-Gérin-Lajoie affecte de nombreux aspects de la vie uqamienne, à commencer par ses travailleuses et travailleurs. C'est ainsi une trentaine de postes – techniciens et techniciennes, placières et placières, notamment – qui disparaissent avec le théâtre. La fermeture de cet espace

risque en outre de fortement affecter le budget de l'ÉST, dont 70% des revenus sont générés par la location de la salle, et de ce fait, limiter sa capacité à offrir certains emplois étudiants. Selon des membres du SÉTUE, la baisse du nombre d'inscriptions au programme de théâtre aurait déjà affecté le nombre de charges de cours offertes ces trois dernières années.

Depuis plus de 40 ans, la salle Marie-Gérin-Lajoie constituait également pour la communauté de l'UQÀM un espace disponible à la location pour toutes sortes d'événements. En plus des représentations artistiques, elle a accueilli de nombreux colloques étudiants et assemblées générales d'associations, notamment durant le Printemps étudiant en 2012. En faisant disparaître cette salle, l'UQÀM s'attaque donc directement à la mémoire d'un lieu marquant pour l'histoire de l'Université et du Québec, et prive ses membres d'un espace de rencontres et de débats futurs.

Poursuivre la lutte

Depuis l'annonce de la fermeture de la salle Marie-Gérin-Lajoie, des étudiant·e·s et professeur·e·s se sont organisé·e·s pour lutter. Des efforts importants ont été mis en place pour diffuser de l'information autour de ce démantèlement négocié dans l'ombre. À travers des articles de presse, des pamphlets et des affiches, la gestion désastreuse de l'UQAM ainsi que son manque de transparence et d'ouverture ont été dénoncés. Plusieurs associations et syndicats étudiants ont également été approchés afin de mettre en place des actions de solidarité. Lors de sa rencontre du 20 mars 2019, le comité de mobilisation du SÉTUE a adopté une proposition d'appui à l'École supérieure de théâtre, exigeant de l'UQAM qu'elle dote l'ÉST d'un lieu de remplacement pour la salle Marie-Gérin-Lajoie et offrant son soutien dans la diffusion et la production de matériel d'information et de mobilisation.

Si la mobilisation n'est pas parvenue à empêcher le démantèlement, il est important de continuer la lutte, afin que les étudiantes et étudiants du programme de théâtre, ainsi que les travailleuses et travailleurs qui y sont lié·e·s, puissent poursuivre leurs activités dans les meilleures conditions possibles.

¹ Voir notamment les reportages de Montréal Campus (<https://montrealcampus.ca/2019/04/23/le-rideau-se-ferme-sur-la-plus-grande-salle-de-lecole-superieure-de-theatre/>) et de Radio-Canada (<https://ici.radio-canada.ca/premiere/emissions/faites-du-bruit/segments/reportage/119294/fermeture-salle-marie-gerin-lajoie-uqam-theatre-etudiants>).



**Y'A PAS DE QUOI
CÉLÉBRER
QUAND ON TE DIT DE NE
PAS LE FAIRE ET QUE TU
LE FAIS QUAND MÊME.**

L'achat par l'UQAM de l'ancien théâtre TELUS pour relocaliser l'École Supérieure de Théâtre coûtera des millions de dollars alors que ce dernier était déjà jugé désuet avant même l'acquisition. L'UQAM a aujourd'hui abandonné le projet de relocalisation dans cette nouvelle salle.

Appuyons l'École Supérieure de Théâtre.

Uni·e·s contre la dérégulation des frais de scolarité

contre les hausses de frais de scolarité pour les étudiant·e·s internation·aux·ales !

Par Luc Chicoine, délégué syndical

Pour plusieurs étudiant·e·s internation·aux·ales nouvellement inscrit·e·s, la rentrée de l'automne 2019 rime avec une majoration importante de leurs frais de scolarité. Ces hausses sont passées presque inaperçues aux yeux de la majorité des étudiant·e·s québécois·e·s qui ne sont pas concerné·e·s par cette mesure injuste.

Le 16 mai 2018, l'Assemblée nationale a adopté une nouvelle politique de financement des universités qui prévoit une dérégulation des frais de scolarité pour les étudiant·e·s internation·aux·ales. Cette mesure permettra aux universités de charger les montants qu'elles souhaitent aux non-Canadien·ne·s inscrit·e·s au baccalauréat ou dans des maîtrises professionnelles¹. Considérant l'état des finances de nos universités, il est évidemment question ici de hausses de frais de scolarité.

À l'université Concordia par exemple, une année dans un baccalauréat en arts ou en sciences passera de 18 783\$ à 27 600\$ en 2023-2024, soit une augmentation de 47% ! Si les universités francophones n'envisagent pas encore d'augmenter leurs tarifs, c'est uniquement parce que très peu d'étudiant·e·s francophones sont en mesure de payer plus cher. Pour contourner cette difficulté, certaines d'entre elles envisagent déjà d'ouvrir des programmes d'études en anglais afin de pouvoir recruter cette lucrative « clientèle ».

Aussi incroyable que cela puisse paraître, le but officiel de cette politique est d'accroître le nombre d'étudiant·e·s internation·aux·ales fréquentant les universités québécoises. La hausse des prix de certains programmes serait un gage de leur qualité ! Cette justification incroyablement fallacieuse tente tant bien que mal de dissimuler certains aspects affligeants de cette mesure.

Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le gouvernement n'économise pas d'argent à court terme avec cette mesure. Elle coûtera plutôt 9 millions de dollars puisqu'une subvention de 9000\$ par étudiant·e·s internation·aux·ales sera accordée aux universités francophones afin d'augmenter leur capacité de recrutement de ces « clientèles ». Cette somme viendra exacerber un fléau depuis longtemps dénoncé par les associations étudiantes et de nombreux syndicats : la compétition interuniversitaire malsaine.

Cependant, personne n'est dupe. Il est très clair que cet accroissement de la part privée du financement des universités conduira à une réduction de sa part publique à moyen terme :

cette obsession de la privatisation tarabuste le gouvernement depuis déjà plus de vingt ans.

La dérégulation des frais de scolarité plaît bien sûr à une poignée de recteurs, mais elle plaît surtout à des idéologues qui rêvent depuis longtemps d'intégrer l'université québécoise dans une pleine logique de marché. Il est clair pour eux que cette dérégulation ne constitue qu'une première étape vers une dérégulation complète des frais de scolarité pour tou·te·s les étudiant·e·s québécois·e·s.

Mais que faire devant cette nouvelle attaque au caractère public de nos universités? Devant un certain mutisme du mouvement étudiant concernant cette mesure, le SÉTUE a décidé de mettre sur pied une coalition nommée Uni·e·s contre la dérégulation (UNICODE) qui vise à contester ces hausses indues de frais de scolarité. On invite toutes les associations étudiantes et les syndicats universitaires à prendre position et à se mobiliser sur cet enjeu. Continuons le travail de 2012 et disons clairement et solidairement : « non aux hausses! »



Manifestation contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiant·e·s internation·aux·ales dans les universités françaises, le 1er décembre 2018 à Paris
(Crédit photo: UNEF)

¹ À l'exception des étudiant·e·s français·e·s et belges.

Les étudiant·e·s employé·e·s trans et non binaires exigent (encore) du changement

Par le Comité de travail sur les enjeux de diversité sexuelle et de genre (DSG)

Au sein d'une université « fière, plurielle et inclusive » si ça chante...

Au début de la session d'hiver 2019, le comité sur les enjeux de la diversité sexuelle et de genre (DSG) du SÉTUE a acheminé un document de recommandations au Service des immeubles pour demander l'accessibilité pour toutes des vestiaires et des toilettes de l'UQÀM. Ce document est disponible sur le site web du SÉTUE¹. Il vise tout d'abord la sécurité des personnes trans et de genre non conforme en ces lieux, mais aussi la sensibilisation des étudiant·e·s cis (non trans) à la mixité de la communauté UQÀMienne — et de la société, plus largement. Bien qu'il fut appuyé par la Chaire de recherche sur l'homophobie ainsi que par des professeur·e·s, le document n'a toujours pas fait l'objet d'un retour concret de la part du Service des immeubles (SIU) ou du Bureau des relations de travail (BRT). À ce jour, nous n'avons pas été informé·e·s des modifications que le Service dit entreprendre. Rappelons que des solutions à court terme sont facilement réalisables et peu coûteuses: par exemple, le changement des pictogrammes a été adopté par la plupart des universités dont McGill et Concordia.

Alors que l'UQÀM a convié la population uqamienne à joindre sa délégation dans le cadre du défilé de la Fierté cet été — puisque ce sont les « valeurs d'inclusion [qui en font sa marque] depuis 50 ans » —, force est de constater qu'elle accorde pourtant peu d'importance au bien-être des personnes issues des communautés LGBTQIA+ en ses murs. Cette situation est inacceptable et nous encourageons la population uqamienne à faire entendre son mécontentement face à la présomption d'inclusivité promue par l'UQÀM.

...la lutte pour l'inclusivité continue !

Nous élaborons présentement des recommandations à l'attention des différents services, groupes et instances de l'UQÀM (Ressources humaines, Registrariat, Services de l'information, SVE, etc.). Ce nouveau dossier a pour objectif d'adapter les structures administratives et les pratiques institutionnelles aux réalités des personnes de la diversité de genre employé·e·s et étudiant·e·s. Au regard des problématiques propres à chaque service, ce document émettra des recommandations spécifiques visant la modification des structures et des pratiques dans une optique d'inclusion et d'accessibilité universelle. Il suggérera également plusieurs changements au niveau des politiques discriminatoires de l'UQÀM concernant la langue et le genre, par exemple. Nous menons ces travaux en tant que comité syndical, en tant que travailleuse·s concerné·e·s et allié·e·s, car nous savons par expérience à quel point ces changements structurels sont



nécessaires. Nous menons ces travaux, en tant que personnes touchées par les structures discriminatoires en place, car nos réalités font de nous les mieux placé·e·s pour avancer des solutions qui répondent aux besoins des personnes concernées. « Mon prénom, mon choix » et un acte de présence à Fierté ne pourront pallier longtemps les lacunes généralisées des politiques en place: il est impératif que l'UQAM construise des ponts entre les différents services et passe à l'action si elle veut véritablement opérationnaliser l'option de changer son prénom. Pour plus d'information à ce sujet, vous pouvez consulter nos articles précédents, disponibles sur le site web du SÉTUE².

En outre, nous travaillons toujours à étoffer une bibliographie concernant les perspectives critiques sur le genre à l'attention des Services des bibliothèques de l'UQAM. Nous vous invitons à nous proposer des ouvrages provenant du champ des études trans (livres, périodiques, guides, documentaires, films, ressources artistiques, etc.) et ce, toutes disciplines confondues. Vous pouvez faire parvenir vos suggestions à l'adresse dsg.setue@gmail.com, en tout temps.

À vos agendas : un colloque transféministe sur le travail

Les comités féministe et DSG du SÉTUE organisent un colloque sur le travail les 14, 15 et 16 novembre prochains à l'UQÀM et dans les environs. Cet événement a été pensé autour des problématiques rencontrées par les femmes, les personnes féminisées et les personnes trans dans le cadre de leur travail, et s'inscrit dans une approche transféministe et queer radicale. Plus de détails figureront prochainement sur le site web du SÉTUE et sur notre page facebook³.

² <http://setue.net/mon-prenom-mon-choix-que-n-est-il-pour-les-etudiant-c2%b7e-c2%b7s-employe-c2%b7e-c2%b7s-de-luqam/>

³ <https://www.facebook.com/Comit%C3%A9-diversit%C3%A9-sexuelle-et-de-genre-S%C3%89TUE-708699279517057/>

¹ <http://setue.net/toilettes-et-vestiaires-pour-toutes-a-luqam-etat-des-lieux/>

Comment se trouver une job à l'UQÀM ?

Il y a plusieurs façons de se trouver un emploi sur le campus

Emplois divers

Consultez la banque d'emplois des Services à la Vie Étudiante (SVE) en ligne. Vous aurez besoin de votre code MS et de votre mot de passe.

Auxiliaires d'enseignement

correction surveillance d'examens, monitorat

Consultez les offres d'emploi sur le portail SIGA, depuis le site des ressources humaines de l'UQÀM. Pour y accéder, vous aurez besoin de votre code MS et de votre mot de passe.

Auxiliaires de recherche

Il faut aller cogner aux portes des professeur-e-s, ainsi que des Chaires et centres de recherche pour leur demander s'ils ou elles ont besoin d'auxiliaires de recherche.

Fondation UQAM

Emplois disponibles au centre d'appel de la Fondation UQAM pour lesquels vous pouvez postuler sur le site internet de la Fondation UQÀM à l'onglet « Joignez-vous à notre équipe ».

Le SÉTUE veut votre avis!

Étudiant·e employé·e à l'UQÀM: votre opinion compte

Afin d'en apprendre plus sur la réalité de ses membres et de se préparer aux négociations liées à la convention collective, le SÉTUE a mis en place un sondage adressé à ses membres actuel·le·s, ancien·ne·s et futur·e·s

Venez nous parler de :

- Vos conditions de travail et d'embauche
- Vos attentes vis-à-vis de votre syndicat
- Votre convention collective

Pour cela, rendez-vous sur le site web du SÉTUE¹ où vous pourrez remplir notre court sondage, de façon entièrement anonyme.

¹ <http://setue.net/sondage-en-vue-de-la-negociation-de-la-future-convention-collective/>



ABC des négociations

Comprendre les enjeux de la négociation à venir au SÉTUE

Par Laurianne Ladouceur, déléguée syndicale (Comité de négociation)

Sur quoi portent les négociations?

Les négociations visent la conclusion d'une nouvelle convention collective entre le SÉTUE et l'UQAM, l'actuelle convention venant à échéance en décembre 2019. Le but de cet exercice est d'obtenir des gains en termes de meilleures conditions de travail tout en évitant de devoir faire des concessions sur les acquis contenus dans la convention actuelle. Les conditions de travail prévues dans l'actuelle convention collective continueront de s'appliquer jusqu'à la conclusion d'une nouvelle entente.

Qui est touché-e par les négociations?

Si vous êtes étudiant-e employé-e, cette nouvelle convention collective déterminera vos droits et obligations face à l'UQAM. Le SÉTUE vous invite donc à participer aux assemblées, activités et consultations qui ont déjà débuté et se poursuivront à l'automne afin de nous faire part de vos besoins et préoccupations!

Comment se déroulent les négociations?

Les négociations pourront être déclenchées par le SÉTUE ou l'UQAM dès l'automne 2019 par un avis de négociation. À compter de la réception de cet avis, le SÉTUE et l'UQAM devront se rencontrer à la table des négociations et présenter leurs revendications. À cet effet, le comité de négociation du SÉTUE, élu en Assemblée générale et composé de membres du SÉTUE, travaille depuis plusieurs mois à monter un cahier de demandes, soit une proposition de nouvelle convention.

Que se passe-t-il si aucune entente ne peut être trouvée?

Le SÉTUE ou l'UQAM peuvent s'entendre pour avoir recours à l'arbitrage. Dans ce cas, la décision rendue par l'arbitre est sans appel et devient la nouvelle convention collective. Il est également possible de recourir aux moyens de pression prévus par la loi, soit le droit à la grève pour le SÉTUE et le droit au lock-out pour l'UQAM. Ces moyens de pression peuvent être mobilisés à compter de 90 jours après la réception de l'avis de négociation par l'une des parties.

Comment participer aux négociations?

L'ensemble des membres du SÉTUE est invité à participer aux assemblées à venir et au sondage¹ lancé par le SÉTUE afin de consulter ses membres. Les revendications que le comité de négociation défendra auprès de l'UQAM seront discutées et votées en assemblées par les membres du SÉTUE. Votre présence est donc essentielle afin d'obtenir un mandat le plus représentatif possible. Le SÉTUE organisera également diverses activités de sensibilisation aux enjeux syndicaux et d'information sur les négociations dès cet automne. Nous vous attendons en grand nombre!

¹ <http://setue.net/sondage-en-vue-de-la-negociation-de-la-future-convention-collective/>

L'AUTOMNE AU SÉTUE

En quelques dates clés

- **11 septembre** - BBQ de la rentrée
- **19 septembre et 16 octobre** - Assemblées générales
- **27 septembre** - Grève climatique
- **31 décembre** - Fin de la convention collective du SÉTUE



Pour plus d'informations sur ces événements et pour en connaître le lieu, rendez-vous sur notre page Facebook ([@setue.uqam](https://www.facebook.com/setue.uqam)) ou notre site internet (setue.net)